

M. Bell: A cet égard, le ministre dira-t-il quelles instances figureront au programme de la conférence fédérale-provinciale relativement aux transports, car c'est un problème vraiment d'actualité dans les provinces Maritimes?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne pense pas que je devrais chercher à prévoir quelles seront les délibérations de la conférence fédérale-provinciale, mais je dois dire que j'ai donné l'assurance aux premiers ministres des provinces Atlantiques qu'avant de présenter une mesure législative je recevrai leurs instances; si la mesure ne pouvait être présentée avant le congé, ces instances pourraient être soumises lors de la conférence fédérale-provinciale.

[Français]

LES PORTS

MONTRÉAL (P.Q.)—ON INTERDIRAIT L'ACCÈS DU PORT AU PUBLIC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports. Cette question est urgente puisqu'elle intéresse les quelque 2 millions de personnes qui vivent à Montréal et a trait à une nouvelle parue dans le journal *La Presse*, selon laquelle les autorités du port de Montréal refusent l'accès du port aux citoyens de la ville de Montréal qui n'ont que cet endroit pour profiter de la saison estivale.

L'honorable ministre a-t-il pris connaissance de cette nouvelle et a-t-il l'intention d'ordonner immédiatement aux autorités du port de Montréal de permettre aux citoyens de la ville d'avoir accès aux installations du port pendant la saison d'été?

[Traduction]

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il serait judicieux qu'un ministre de la Couronne agisse de la façon arbitraire proposée par l'honorable député, mais j'examinerai la question.

M. Valade: A titre de question supplémentaire, le ministre ne se rend-il pas compte qu'il suffirait d'écrire au directeur du port et lui demander de se montrer plus indulgent dans l'application des règles, afin que ces gens puissent utiliser les installations du port au cours de la saison.

L'hon. M. Pickersgill: Je m'occuperai volontiers de cette affaire.

[L'hon. M. Pickersgill.]

L'AGRICULTURE

AIDE AUX PRODUCTEURS DE CERISES ACIDULÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Comme la saison des cerises acidulées approche, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a l'intention de recourir aux dispositions de la loi sur les douanes relatives à la valeur aux fins de droits ou au régime de soutien des prix en vue d'aider les producteurs de cerises au Canada?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, aucune décision n'a encore été prise à ce propos. L'an dernier, lorsque les producteurs de cerises acidulées ont eu des difficultés, l'Office de stabilisation leur a accordé une aide d'environ \$300,000, mais aucune décision n'a encore été prise cette année et nous n'avons pas non plus reçu d'instances des intéressés.

M. Hales: Le ministre ferait-il tout son possible pour réduire la grande quantité de cerises importées au Canada des États-Unis?

PRODUCTEURS DE LAIT—EXPÉDITION DES FORMULES DE DEMANDE DE VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Loney (Bruce): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, mais, comme il est absent, je la pose à son secrétaire parlementaire. Le ministre peut-il dire à la Chambre quand on aura fini d'adresser aux producteurs de lait les formules de demande de versements supplémentaires?

M. B. S. Beer (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): En l'absence du ministre, monsieur l'Orateur, je ne saurais donner de réponse précise, mais j'obtiendrai le renseignement demandé par le député.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA BASE NAVALE DE POINT-EDWARD—MUTATION D'EMPLOYÉS LICENCIÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre associé de la Défense nationale? Je crois qu'il est derrière le rideau ou peut-être a-t-il dû retourner à son bureau. Étant donné que, selon les journaux d'hier, les employés de la base navale de Point-Edward reçoivent actuellement par